



## AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS** que conformément aux dispositions du décret ministériel du 24 mars 2021 portant le numéro 433-2021, du ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la Loi sur la santé publique (RLRQ, c. S-2.2), la demande de dérogation mineure à l'adresse suivante :

**7580, avenue Louis-Hébert**

sera soumise à une procédure de consultation écrite de 15 jours, **du 9 août à 16 h au 24 août 2021 à 16 h**. Par la suite, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande lors de sa séance du 7 septembre 2021 à 18h30.

#### Objet de la demande de dérogation mineure

Cette demande de dérogation aura l'effet de permettre un espace de stationnement en cour avant ne respectant pas l'emplacement autorisé par rapport au bâtiment, pour la propriété située au 7580, avenue Louis-Hébert, en dérogation à l'article 570 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (01-283).

#### Consultation écrite

Toute personne intéressée peut participer à une procédure de consultation écrite en transmettant ses questions et/ou commentaires de la manière suivante :

- a) via le formulaire disponible sur le site internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les consultations en cours » en incluant obligatoirement les informations suivantes :
- nom et prénom
  - adresse résidentielle
  - numéro de téléphone et/ou adresse courriel
- b) ou par la poste à l'adresse suivante :
- Service du greffe  
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension  
405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal (Québec) H3N 1M3

#### Documentation

Au début de la consultation écrite, la documentation relative à la demande de dérogation mineure sera disponible en ligne à l'adresse Internet suivante : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les consultations en cours ».

Les commentaires et questions reçus seront compilés à l'intérieur d'un rapport de la consultation écrite qui sera rendu public sur le site Internet de l'arrondissement.

Fait à Montréal, le 9 août 2021

La secrétaire d'arrondissement,  
**Lyne Deslauriers**